## DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM et P	rénom de l'enfai	nt :				
Genre:	Masculin					
					AGE :	
Dans quell	le commune, l'e	nfant est-il scolar	isé ?			
		6 ans, fait-il la sie s le premier jour c			petite couverture, tétine et doudou.	
Votre enfa	nt Participera à	l'Accueil de Lois	irs organisé pa	r Familles Rura	lles RECY:	
	Activité access	soire du 07 au 11	juillet 2025			
	07 au 11 juille	t 2025 à RECY				
	15 au 18 juille	t 2025 à RECY				
	21 au 25 juillet	t 2025 à RECY				
PÈRE ou	responsable lé	gal :				
Adresse N° rue + CP/Ville :						
Courriel d	lu père :					
Employeur du père ou du responsable légal : Raison sociale / Entité : Adresse N° rue + CP/Ville :						
Téléphone :						
MERE ou responsable légal :  Nom et Prénom :						
Adresse N° rue + CP/Ville) : Téléphone (Portable):				hone (Professio	nnel):	
_			_			
Raison so Adresse N	ciale / Entité : N° rue + CP/Ville	u du responsable				
		TAIRE DE LA?		□MSA □		
	•	numéro allocata				
MSA: Fo	ournir l'attestation	on / CAF : Fourn	ir l'attestation	<mark>annuelle justifia</mark>	<mark>ınt du quotient familial</mark>	
Les enfan	its bénéficiant d	le l'allocation d'é	éducation de l'	enfant handica	pé devront fournir une notification.	
ASSURA	NCES:					
Nom de 1	'assurance respo	nsabilité civile :				
N° de con	ıtrat :					

En tant que parent ou responsable légal, j'autorise :

mon enfant, dont je suis civilement responsable, à participer aux activités organisées par Familles Rurales dans le cadre de l'ouverture du centre de loisirs. Ceci après avoir réglé la cotisation annuelle. En cas d'accident, j'autorise « Familles Rurales » à prendre toutes les dispositions jugées utiles.

En tant que parent ou responsable légal, j'autorise :    Mon enfant à quitter le centre de loisirs en autonomie     Les personnes mentionnées ci-dessous à reprendre mon enfant au centre de loisirs.   Nom, prénom :	AUTORISATION LIÉE AU DÉPART DE L'ENFANT :
□ Les personnes mentionnées ci-dessous à reprendre mon enfant au centre de loisirs.  Nom, prénom: Lien avec l'enfant: Numéro de téléphone: Nom, prénom: Lien avec l'enfant: Numéro de téléphone: Nom, prénom: Lien avec l'enfant: Numéro de téléphone:  AUTORISATION PHOTOGRAPHIQUE SANS CONTRE-PARTIE FINANCIÈRE:  En tant que parent ou responsable légal, □ j'autorise □ je n'autorise pas  • La prise de photos et leur diffusion du mineur mentionné ci-dessus, pour une communication publique sur: □ Les magazines d'information de Recy et Saint-Martin s/ le pré □ Les plaquettes d'information □ La presse locale ou spécialisée □ Les rétrospectives □ Les rétrospectives □ Les rétrospectives □ Les rétrospectives □ Nous recomaissons ne pas détenir de droits d'auteur sur ces photos. L'accès aux images nous concernant est garanti selon la loi.  • La diffusion des créations de notre enfant (dessins, poèmes, fresques, etc.), utilisées uniquement à des fins pédagogiques et non commerciales.  Ces réalisations pourront être diffusées via: □ Expositions □ Reportages photos ou vidéos □ Supports d'information Familles Rurales  ADHÉSION:  En tant que parent et/ou responsable légal, je m'engage à verser la cotisation annuelle pour la période du ler janvier au 31 décembre s'élevant à 28€	En tant que parent ou responsable légal, j'autorise :
Lien avec l'enfant : Numéro de téléphone : Nom, prénom : Lien avec l'enfant : Numéro de téléphone :  Nom, prénom : Lien avec l'enfant : Numéro de téléphone :  AUTORISATION PHOTOGRAPHIQUE SANS CONTRE-PARTIE FINANCIÈRE :  En tant que parent ou responsable légal,   'autorise	
Numéro de téléphone :	Nom, prénom :
Nom, prénom: Lien avec l'enfant: Numéro de téléphone:    Nom, prénom   Lien avec l'enfant:   Numéro de téléphone   Lien avec l'enfant:   AUTORISATION PHOTOGRAPHIQUE SANS CONTRE-PARTIE FINANCIÈRE     Interval que parent ou responsable légal,   autorise   Jautorise     Interval avec l'enfant   Jautorise     Interval avec l'enfant   Jautorise     Le magazines d'information de Recy et Saint-Martin s' le pré     Les magazines d'information de Recy et Saint-Martin s' le pré     Le site ou la page internet de Familles Rurales Recy     Le site ou la page internet de Familles Rurales Recy     Le site ou la page internet de Familles Rurales Recy     Les rétrospectives     L'association Familles Rurales est protégée contre tout recours concernant l'utilisation de ces images. Aucune exploitation commerciale ni atteinte à la dignité ne sera faite.   Nous reconnaissons ne pas détenir de droits d'auteur sur ces photos. L'accès aux images nous concernant est garanti selon la loi.   La diffusion des créations de notre enfant (dessins, poèmes, fresques, etc.), utilisées uniquement à des fins pédagogiques et non commerciales.   Ces réalisations pourront être diffusées via :   Expositions     Exportages photos ou vidéos     Supports d'information Familles Rurales     Supports d'information Familles Rurales     Supports d'information Familles Rurales     La tant que parent et/ou responsable légal, je m'engage à verser la cotisation annuelle pour la période du ler janvier au 31 décembre s'élevant à 28€	Lien avec l'enfant :
Lien avec l'enfant :	Numéro de téléphone :
Lien avec l'enfant :	Nom, prénom :
Numéro de téléphone :	
Lien avec l'enfant :	
Lien avec l'enfant :	Nom, prénom :
AUTORISATION PHOTOGRAPHIQUE SANS CONTRE-PARTIE FINANCIÈRE:  En tant que parent ou responsable légal,   j'autorise   je n'autorise pas  • La prise de photos et leur diffusion du mineur mentionné ci-dessus, pour une communication publique sur :   Les magazines d'information de Recy et Saint-Martin s/ le pré   Les magazines d'information   La presse locale ou spécialisée   Le site ou la page internet de Familles Rurales Recy   Les rétrospectives  L'association Familles Rurales est protégée contre tout recours concernant l'utilisation de ces images. Aucune exploitation commerciale ni atteinte à la dignité ne sera faite.  Nous reconnaissons ne pas détenir de droits d'auteur sur ces photos. L'accès aux images nous concernant est garanti selon la loi.  • La diffusion des créations de notre enfant (dessins, poèmes, fresques, etc.), utilisées uniquement à des fins pédagogiques et non commerciales.  Ces réalisations pourront être diffusées via :   Expositions   Reportages photos ou vidéos   Supports d'information Familles Rurales  ADHÉSION:  En tant que parent et/ou responsable légal, je m'engage à verser la cotisation annuelle pour la période du ler janvier au 31 décembre s'élevant à 28€  Fait à :	
En tant que parent ou responsable légal,   j'autorise     je n'autorise pas  - La prise de photos et leur diffusion du mineur mentionné ci-dessus, pour une communication publique sur :   Les magazines d'information de Recy et Saint-Martin s/ le pré   Les plaquettes d'information     La presse locale ou spécialisée     Le site ou la page internet de Familles Rurales Recy     Les rétrospectives     L'association Familles Rurales est protégée contre tout recours concernant l'utilisation de ces images. Aucune exploitation commerciale ni atteinte à la dignité ne sera faite.   Nous reconnaissons ne pas détenir de droits d'auteur sur ces photos. L'accès aux images nous concernant est garanti selon la loi.   La diffusion des créations de notre enfant (dessins, poèmes, fresques, etc.), utilisées uniquement à des fins pédagogiques et non commerciales.   Ces réalisations pourront être diffusées via :   Expositions     Reportages photos ou vidéos     Supports d'information Familles Rurales   ADHÉSION :   En tant que parent et/ou responsable légal, je m'engage à verser la cotisation annuelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre s'élevant à 286   Fait à :	
En tant que parent ou responsable légal,   j'autorise     je n'autorise pas  - La prise de photos et leur diffusion du mineur mentionné ci-dessus, pour une communication publique sur :   Les magazines d'information de Recy et Saint-Martin s/ le pré   Les plaquettes d'information     La presse locale ou spécialisée     Le site ou la page internet de Familles Rurales Recy     Les rétrospectives     L'association Familles Rurales est protégée contre tout recours concernant l'utilisation de ces images. Aucune exploitation commerciale ni atteinte à la dignité ne sera faite.   Nous reconnaissons ne pas détenir de droits d'auteur sur ces photos. L'accès aux images nous concernant est garanti selon la loi.   La diffusion des créations de notre enfant (dessins, poèmes, fresques, etc.), utilisées uniquement à des fins pédagogiques et non commerciales.   Ces réalisations pourront être diffusées via :   Expositions     Reportages photos ou vidéos     Supports d'information Familles Rurales   ADHÉSION :   En tant que parent et/ou responsable légal, je m'engage à verser la cotisation annuelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre s'élevant à 286   Fait à :	
j'autorise   j autorise pas	AUTORISATION PHOTOGRAPHIQUE SANS CONTRE-PARTIE FINANCIÈRE :
La prise de photos et leur diffusion du mineur mentionné ci-dessus, pour une communication publique sur:	
La prise de photos et leur diffusion du mineur mentionné ci-dessus, pour une communication publique sur:  Les magazines d'information de Recy et Saint-Martin s/ le pré Les plaquettes d'information La presse locale ou spécialisée Le site ou la page internet de Familles Rurales Recy Les rétrospectives L'association Familles Rurales est protégée contre tout recours concernant l'utilisation de ces images. Aucune exploitation commerciale ni atteinte à la dignité ne sera faite.  Nous reconnaissons ne pas détenir de droits d'auteur sur ces photos. L'accès aux images nous concernant est garanti selon la loi.  La diffusion des créations de notre enfant (dessins, poèmes, fresques, etc.), utilisées uniquement à des fins pédagogiques et non commerciales.  Ces réalisations pourront être diffusées via: Expositions Reportages photos ou vidéos Supports d'information Familles Rurales  ADHÉSION:  En tant que parent et/ou responsable légal, je m'engage à verser la cotisation annuelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre s'élevant à 28€  Fait à: Date: Date:	
publique sur:  Les magazines d'information de Recy et Saint-Martin s/ le pré Les plaquettes d'information La presse locale ou spécialisée Le site ou la page internet de Familles Rurales Recy Les rétrospectives L'association Familles Rurales est protégée contre tout recours concernant l'utilisation de ces images. Aucune exploitation commerciale ni atteinte à la dignité ne sera faite. Nous reconnaissons ne pas détenir de droits d'auteur sur ces photos. L'accès aux images nous concernant est garanti selon la loi.  La diffusion des créations de notre enfant (dessins, poèmes, fresques, etc.), utilisées uniquement à des fins pédagogiques et non commerciales.  Ces réalisations pourront être diffusées via : Expositions Reportages photos ou vidéos Reportages photos ou vidéos Supports d'information Familles Rurales  ADHÉSION :  En tant que parent et/ou responsable légal, je m'engage à verser la cotisation annuelle pour la période du ler janvier au 31 décembre s'élevant à 28€	ight autorise pas
ADHÉSION:  En tant que parent et/ou responsable légal, je m'engage à verser la cotisation annuelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre s'élevant à 28€  Fait à :	publique sur :  Les magazines d'information de Recy et Saint-Martin s/ le pré Les plaquettes d'information La presse locale ou spécialisée Le site ou la page internet de Familles Rurales Recy Les rétrospectives L'association Familles Rurales est protégée contre tout recours concernant l'utilisation de ces images. Aucune exploitation commerciale ni atteinte à la dignité ne sera faite.  Nous reconnaissons ne pas détenir de droits d'auteur sur ces photos. L'accès aux images nous concernant est garanti selon la loi.  La diffusion des créations de notre enfant (dessins, poèmes, fresques, etc.), utilisées uniquement à des fins pédagogiques et non commerciales.  Ces réalisations pourront être diffusées via :  Expositions
En tant que parent et/ou responsable légal, je m'engage à verser la cotisation annuelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre s'élevant à 28€  Fait à :	
janvier au 31 décembre s'élevant à 28€  Fait à :  Date :	ADHÉSION:
Date :	
Date :	Fait à :
	Signature :